



Association de tourisme social et familial
31, chemin des Grassonnets
74400 ARGENTIERE
tél. 04 50 54 01 87
www.giteschamonix.com
Code NAF : 552OZ
N° Siret : 315 027 698 000 28
N° de conventionnement ANCV : 45878

Chalets de Vacances en Montagne

Assemblée Générale 29 novembre et 30 Novembre 2025

RAPPORT MORAL ET FINANCIER – BILAN D'ACTIVITÉS

Période considérée : exercice 2024-2025

(1er octobre 2024 - 30 septembre 2025)

Composition de CA et du Bureau sur l'exercice 24/25:

Président	Michel Montant (jusqu'au 6 octobre 2025)
Vice-présidente	Marie-Françoise Delafin
Trésorière	Valérie Pradin (aux USA pour 3ans)
Secrétaire	Nathalie Kopp
Autres membres du CA	Michel Delafin, Claire Gauge, Patrice Wolff, Jean Philippe Buy
Amis bénévoles invités au CA : Wolff Christine, Patrick Hieber, Minh Tham Vo, Isa Tham Vo, Laurence Delery, Danièle Onde Manel, Bernard Eliane, Christian Pavy, Odile de Goussencourt, Bernard Bossard.	

Nous avons beaucoup apprécié la présence de nos amis que ce soit lors de nos CA ou lors de moments un peu difficiles de l'association pendant l'année, en assistance à nos salariés.

Un grand merci à eux.

Validation de l'AG novembre 2024.

Faits marquants de l'exercice 2024/2025 : L'année 2024-25 a été marquée par :

- **Une direction évolutive ce printemps :**
 - Nora en congé maladie post seconde naissance jusqu'au 11 mai 25.
 - Arrivée de Steven Cordroch le 15 avril 24 en position d'adjoint de direction (du 15 avril 24 au 30 avril 25) puis de directeur remplaçant du 1^{er} mai 2025 à fin mai 2025,
 - Nora Ferkous a été mise à pied le 22 mai 2025, suite à la découverte de nombreux dysfonctionnements qui ont conduit le 20 juin à son licenciement pour faute grave, confirmé par notre comptable et avec le conseil de notre avocat.
 - Arrivée de Aurore Tourteau le 8 mai 2025 dans un contexte particulier, la famille Ferkous étant toujours dans le logement de fonction sans autorisation. Elle remplace Steven Cordroch en fin de contrat (2 jours de recouvrement seulement).
- **Un changement de statut pour le chalet Mermoud :**

Nous prenons la décision de passer le chalet Mermoud de 19 personnes accueillies à 15 personnes pour éviter les énormes transformations requises par la dernière commission de sécurité destructrices du caractère montagnard du chalet.
- **Mise en place d'un logiciel de réservation :**

Nous avons fait l'acquisition d'un logiciel de réservation pour faciliter et sécuriser les réservations jusques là artisanales (en cours). La recherche effectuée par Christian Pavy et Aurore Tourteau a abouti au rare logiciel permettant la location « au lit ». Aphélia.
- **Accueil d'un jeune, issu du projet « en cîmes » :**

Alexandre a travaillé 2 mois dans des fonctions polyvalentes ... Il a malheureusement eut un accident dans la montée du col des Montets avec le véhicule des CVM. Heureusement sans dommage hormis un choc traumatique qui l'a conduit à stopper son CDD et prendre du repos avec sa famille dans un des chalets des CVM. La présence d'amis du CA, à ce moment-là a bien facilité l'accompagnement de ce jeune dans ce moment d'activité intense de l'association.
- **Remplacement du véhicule de l'association :**

Une recherche active d'un véhicule de remplacement par des « amis des CVM » aux connaissances techniques précieuses et qu'un membre du conseil d'administration est allé rechercher dans le nord de la France pour le ramener à Argentière. Le problème a été réglé dans un délai remarquablement court et notre assurance a comblé la perte avec la notion de valeur d'usage qui a été parfaite.
- **Départ d'Aurore :**

L'association était donc à ce jour en capacité de fonctionner au mieux dans la mesure notamment où les saisonniers de l'été sont tous partants pour assurer l'accueil cet hiver. La période de formation sera donc réduite aux nouveautés du logiciel et à quelques modifications portées aux conditions de réservation. Mais depuis Aurore n'a pas souhaité renouveler son contrat.

Ce 29 novembre nous sommes donc dans une situation critique en l'absence d'une direction professionnelle indispensable pour faire fonctionner une association de cette ampleur !

Bilan de l'activité 2024/2025

L'hiver s'est bien déroulé et 6795 nuitées ont été réalisées, un peu moins que l'an dernier en raison de la décision de limiter Mermoud à 15 accueillis au lieu de 19 (statut de « maison » et non ERP).

- Ainsi Mermoud et Loriaz ne sont plus ERP mais ont le statut d' « habitation ».
- L'été et l'hiver 2024-25 voient se côtoyer nos saisonniers et la famille Ferkous qui reste hébergée dans l'appartement de fonction depuis le 20 mai, sans droit ni ???. Entraînant quelques difficultés de cohabitation et des actions de manipulation des saisonniers malgré des mises au point du conseil d'administration.
- L'été a démarré avec Aurore Tourteau, arrivée le 8 mai 2025 et 5 saisonniers, dont Adrian qui avait déjà travaillé cet l'hiver. Dominique Dhomps étant en congé maladie depuis juin 25.

Pour rappel notre association fonctionne avec :

- **3 chalets en activité à Vallorcine :**

- Mermoud, 15 places, chalet avec restauration ½ pension ou pension complète, sur le trajet d'une variante du Tour du Mont Blanc (TMB).
- Loriaz, 15 places, gestion libre, chalet enfin terminé.
- Saint Louis : 23 places, remplacement cette année de la chaudière au fioul par une chaudière gaz.

Soit 53 places d'accueil offertes à Vallorcine

- **2 chalets en activité à Argentière :**

- Le Vieux Grassonnet , 19 places, en gestion libre dont le père en travaux a beaucoup manqué à nos accueillis.
- Le Nouveau Grassonnet, 38 places, bonne fréquentation en hiver en ½ pension, quelques gestions libres pour des groupes constitués théoriquement en hors saison.

Soit 57 places d'accueil offertes à Argentière.

Et au total 110 places d'accueil offertes à la réservation dans les chalets CVM

Activités et lecture des tableaux de bord

Les nuitées et résultats sur 5 ans :

Nuitées totales CVM		TO1	TO2	CA	Résultat comptable	Observations
Exercice 2019-2020	6338	18%	19%	306 594	- 17 595	COVID
Exercice 2020-2021	3528	9,4%		150 991	- 36 250	COVID hors Loriaz 250 k€
Exercice 2021-2022	9988	23,58%	26,9%	496 100	- 3 556	reprise après Covid, St Louis fermé dès juin 2022
Exercice 2022-2023	9587	29%	33%	600 543	21 538	St Louis réservé aux réfugiées ukrainiennes d'où TO sur 91 lits au lieu de 114
Exercice 2023-2024	10886			628 674	17 383,06	VG : traitement mérule et réfection du pèle par l'entreprise
Exercice 2024-2025	En cours			657 695 provisoire		Relevé du CM au 30 Sept 2025

Observations :

- TO : Première colonne taux d'occupation sur l'ensemble de l'année, 365 jours.
- NB : En 2020-21, le résultat comptable bénéficie du versement du solde du litige Loriaz : 250 000€ solde qui doit permettre de terminer des travaux urgents sur ce chalet et des travaux d'amélioration des autres chalets.

Les nuitées sur 4 ans par chalet :

Nuitées par chalet	Hiver	Eté	Total nuitées 24-25	Hiver	Eté	Total nuitées 23-24	Hiver	Eté	Total nuitées 22/23	Hiver	Eté	Total nuitées 21-22
	24-25	24-25		23-24	23-24		22-23	22-23		21-22	21-22	
NG	3039					4650	2974	1806	4780	2 158	1 165	3 323
VG	1406					2486	1321	737	2058	1 660	1 255	2 915
Merm.	859					2285	1107	970	2077	1 126	1 002	2 128
ST L	536		74			373	fermé	fermé	0	946	Fermé	946
Loriaz	900		128			1072	519	153	672	600	76	676
total	6740	En cours	En cours			10866	5921	3666	9587	6 490	3 498	9 988

Observations :

- NB : Neuvième année d'adhésion à l'Union des Associations de Tourisme Social (UATS) ce qui nous donne accès au forfaits MBU de la Vallée de Chamonix. Le public apprécie cette formule essentiellement en hiver mais aussi de plus en plus en été où il permet à des familles ou des personnes moins sportives de découvrir des paysages superbes.

Activités et équipe :

L'équipe des salariés pour l'année 2024-2025 :

Personnel Hiver		Personnel été	Observations
Cuisiniers Gestion de gîte Polyvalence	Dominique Dhomps Rachida Zénadel Mélanie ?? (2 mois)	Dominique Dhomps en partie (CM) Véronique Roth Mosca jean Guillaume Aubry Alexandre Devevey (2 mois)	3 cuisiniers en hiver et été ?
Entretien chalets	Entreprise Nurten	Auto entrepreneur	L'entretien est fait en partie par les personnels (polyvalence) et par un auto-entrepreneur
Bureau, téléphone et réservations	Adrian Dabachine hiver	Adrian Dabachine été	
Direction + polyvalence	Steven, puis Aurore à partir du 8 mai 2025	Entreprise Nurten	Aurore départ le 8 novembre 2025

Pour l'hiver prochain : Il est à noter que les saisonniers de cet été reviennent tous pour la saison d'hiver, malgré la présence de la famille Ferkous dans les locaux, qui n'a pas facilité les relations d'équipe, cet hiver pendant l'arrêt maladie et cet été avec l'occupation illégale du logement. Pour information la famille Ferkous a quitté le logement le 9 octobre 2025, et à ce jour n'a restitué aucune clé du ou des chalets.

Chalets et travaux faits ou en cours 2024-2025 :

- **Mermoud :**

- La décision de passer de la capacité de 19 places à 15 places maxi permettant de sortir des règles ERP en devenant « maison » est à **entériner lors de l'AG**, il accueille des individuels et groupes, avec forfait sur demande.
- Les sanitaires ont été un peu améliorés dans la configuration actuelle (carrelage ...).
- Cette réduction de 19 à 15 doit relancer les travaux de réflexions, réhabilitations et mise dans le circuit économique des 2 mazots du Mermoud.

- **Loriaz :**

- Accueille uniquement des groupes de familles ou de sportifs (15 places), en gestion libre forfait sur demande.
- La plupart des travaux est achevée, il manque le pilotage wi-fi de la chaudière.

- **Nouveau Grassonnet :**

- Prévoir toujours le renouvellement de la toiture, les travaux d'urgence provisoires ne pourront pas durer, préparer les demandes de subventions, avancer la réflexion sur l'idée de réaliser en même temps un toit photovoltaïque dans le cadre de « centrales villageoises, toit des cîmes » auquel nous adhérons.
- L'appartement de la direction libéré depuis le **26** octobre devra être rafraîchi avant d'accueillir de nouveaux membres des CVM.
- Les 3 dégâts des eaux déclarés ce printemps ont été pris en charge par les assurances, mais certains doivent être terminés en lien avec les assurances. (pêle).



- **Saint Louis :**

- La toiture nécessite des travaux à programmer, fuites sur vélux.
- Son activité très modérée inciterait à le proposer comme gîte en gestion libre sur le Tour du Mont Blanc, en vérifier la faisabilité.
- L'accueil de deux de nos salariés en saison constitue une partie de son fonctionnement.
- Une convention pour l'enfouissement des lignes électriques a été signée et les travaux réalisés cet automne.
- Une réflexion doit faire avancer un projet d'ensemble pour ST Louis. Sa chaudière gaz neuve est installée.



- **Vieux Grassonnet**

- Les travaux du pèle dans la logique du bâti ancien ont été réalisés par un professionnel local, Monsieur Félisaz, cela va permettre d'accueillir notre public cet hiver une fois l'aménagement intérieur réalisé.
- La réflexion sur la construction du bâtiment de stockage en remplacement de celui effondré par une tempête avance et va se discuter entre un bloc métallique, un abris de moins de 5m2 réalisé en bois local par Mr Felisaz.(suggéré par Nathalie avec une marque d'intérêt de Patrice), ou une cabane de Castoram (à monter nous-mêmes). Des travaux indispensables pour rendre le logement de fonction au VG habitable et aux normes doivent être décidés rapidement !

Activités et communication :

La communication / implication locale / partenariats :

- Les établissements de l'Association pour le Tourisme Associatif et Solidaire de la vallée poursuivent leurs échanges réguliers sur leurs expériences et leurs fonctionnements ; ils mettent en avant leur complémentarité et affirment leur besoin d'entraide réciproque. Le poids de ce Tourisme dans la vallée est ainsi mieux reconnu.
- Une convention a été signée avec le SITOM de la vallée du Mont Blanc dans le cadre d'une meilleure gestion des déchets pour chacun de nos chalets : convention suivie régulièrement par un membre d'une commune affectée à ce sujet. Cette convention donne une visibilité aux CVM sur l'ensemble du SITOM.

« Le SITOM (Syndicat Intercommunal du Traitement des Ordures Ménagères) des Vallées du Mont-Blanc regroupe 20 collectivités adhérentes de 3 communautés de communes/d'agglomération (Pays du Mont-Blanc, vallée de Chamonix Mont-Blanc et Val d'Arly). Il assure la communication sur la prévention, la gestion et la réduction des déchets et a la compétence de traitement des déchets ménagers par recyclage ou par incinération avec valorisation énergétique. »

- Le lien avec l'OT de Chamonix se poursuit avec le secteur groupe et tout public.
- Le partenariat avec l'Association des gardiens de refuges des pays autour du Mont-Blanc se poursuit : le site "montourdumontblanc.com" est opérationnel depuis 12 ans. Son public très présent à Mermoud, idée d'ouvrir en complément ST Louis en gestion libre.
- Le partenariat avec les EPDA s'est poursuivi avec un public d'enfants plus jeunes nécessitant d'adapter nos offres de petits travaux (jardinage, peinture à la farine ...).
- Des contacts se poursuivent avec des organismes sociaux.
- Nous sommes toujours adhérents de l'UNAT, de la Fédération Départementale du Tourisme social, de la FOL et partenaire de L'ANCV (Chèques Vacances)... .

NB : Le maintien de la fréquentation est encourageant et nous souhaitons qu'il se développe avec des publics intéressés par nos objectifs plutôt que par nos tarifs

Il justifierait le recrutement d'un nouveau poste plein temps en bi-compétences comme présenté depuis quelques années et qu'un résultat positif d'exploitation devrait rendre possible.

Il permettrait aussi une fréquentation qui s'étale plus sur l'année, vacances Toussaint et ponts du mois de Mai ...

Le risque est toujours en milieu de Montagne, de subir une saison peu engageante par ses conditions de pluie ou neige entraînant de nombreuses annulations

Activités et publics :

Les types de public en 2024-2025 :

- À Mermoud, un public d'habitues surtout en hiver, complété par un public TMB nombreux et international cet été sur le chalet, beaucoup de tour opérateur réservent pour les étrangers.
- Au Nouveau Grassonnet, une grande variété de publics traduisant bien notre volonté de mixité sociale : de nouveaux groupes par l'intermédiaire du secteur « groupes » de l'Office du Tourisme pour des séjours d'intégration de scolaires, primaire, collèges, Unités de formations en Apprentissage, universités, écoles (HEC, Ens Sup), pour des séjours par l'Association des Médecins et Pharmaciens du Cœur, l'Institut des Jeunes Aveugles de Lille, les centres sociaux des mairies, des centres de formation du CAF ..., des associations « copains d'tous bords », de très nombreux CAF régionaux, des fédérations sportives, des Instituts médicaux éducatifs, des séjours offerts moyennant quelques petits services à des éducateurs de rue avec les jeunes qui leurs sont confiés (EPDA), projet CIMES entrepreneurs et jeunes sortis du système scolaire, plusieurs groupes de l'association Passage ...
- Le Vieux Grassonnet en hiver reçoit beaucoup de groupes de familles ou d'amis qui privatisent le chalet. En été le public est plus varié, guides avec leur public, petits ou moyens groupes du CAF de diverses régions, un centre social de mairie, individuels de passage...

Son pèle (lieu de convivialité) en travaux a beaucoup manqué à notre public cette année mais va lui être restitué après des travaux réalisés par un artisan local pratiquant les techniques classiques avec le bois local dans le cadre de son contexte historique.

Outils de gestion de l'association :

L'arrivée de Steven a permis de bénéficier de son expérience en matière d'accueil (auberge de jeunesse) et de ses compétences informatiques, avec en particulier :

- L'amélioration de l'outil tableaux de bord connecté à l'outil de facturation du cabinet in extenso.
- Un petit groupe des membres CVM avec Aurore a réfléchi et choisi un logiciel pour faciliter la gestion des réservations autour de Christian Pavy et Aurore.

Aphélia, rare logiciel traitant des réservations au lit et non à la chambre est finalement choisi : Une formation a commencé pour 4 personnes Christian Pavy, Eliane Bernard, Adrian, et Aurore a réalisé en partie le paramétrage qui reste à terminer ainsi que la formation. Christian Pavy a pris en charge l'organisation du logiciel, et est en train de finaliser une démonstration, qui nous permettra d'affiner cet outil.

Vie associative :

La vie de l'association :

- Le conseil d'administration entièrement bénévole, composé de 6 personnes et accompagné d'amis du CA, se réunit 5 fois par an (4 WE de CA et l'Assemblée Générale).
- Le président a démissionné en cours d'année remplacé par la vice-présidente sur les sujets en cours.
- Selon les sujets du moment (travaux, accueil d'un nouveau collaborateur, réunions du secteur l'ESS...) les membres et amis du CA sont sollicités autour de la thématique.
- Cette année, Patrice Wolff a poursuivi les rencontres sur le terrain avec les entreprises, la validation des devis et le suivi des chantiers pour les différents travaux en cours, en lien avec les commissions de sécurité et Stéven.
- L'association riche de ses 90 ans d'expérience d'accueil souhaite attirer de nouveaux bénévoles afin de se renouveler et de se rajeunir !



an

de

Prospective 2025/2026 et la suite ... :

Comment imaginer une gestion plus collégiale et partagée de l'association ?

- Ré-examiner d'urgence la possibilité d'un second poste plein temps avec un profil à préciser si on ne veut pas se retrouver comme cette année et la précédente à devoir gérer des HS nécessaires, et l'organisation de l'association à l'année.
- Il présente une urgence certaine car il est indispensable pour assurer une présence de l'association sur l'année complète. Son absence cette année et l'absence de relais possibles pour rendre le rythme acceptable ont entraîné le non renouvellement de son poste de notre nouvelle directrice Aurore.
- Re-penser nos tarifs généraux et « adhésions »,
- Les projets d'amélioration de nos maisons ne manquent pas dans le respect de leurs caractéristiques. 11 années se seront écoulées depuis la rénovation du NG (2014) aidée par la région RA et l'ANCV et France Active à l'époque.
- A ce jour, l'association devrait pouvoir engager une nouvelle demande d'aide pour les cuisines et sanitaires des chalets ST Louis et Vieux Grassonnet et/ou Mermoud, le délai de 5 ans avant une nouvelle demande d'aide étant écoulé.

Dimanche matin :

Questions diverses :

- Débat sur une vision plus collégiale de l'association.
- Comment attirer plus de bénévoles ?
- Mise en place d'un règlement de l'Association.

Résolutions proposées au vote :

- Quitus moral.
- Quitus financier.
- Les tarifs 2025-2026, tels que fixés par le CA, sont proposés avec un surcoût de 1 € par rapport à l'année 23/24 pour tenir compte de l'augmentation du tarif du Pass et de 1€ supplémentaire pour tenir compte des couts augmentés de nos modes de chauffage (électricité et gaz), **à voter.**
- Autorisation donnée au CA de mettre en place si besoin un nouveau prêt pour engager les travaux de rénovation et mise aux normes des chalets Mermoud, St Louis et Vieux Grassonnet, **à voter.**
- Décision de passer la capacité de Mermoud de 19 à 15 personnes **à entériner.**
- Délibération sur l'engagement à une gestion désintéressée par les bénévoles.
- Décision d'attribution d'une prime d'engagement pour Aurore Tourteau, qui a quitté les CVM cet automne après avoir passé 6 mois difficiles avec la gestion perturbante de la présence envahissante de la famille Ferkous, **à voter.**
- Engagement des travaux du toit Du NG, **à voter.**

Elections renouvellement CA :

Postes disponibles suite à démission :

- **Président,**
 - **Trésorier**
 - **et suite à besoin de renouvellement : Vice présidente**
-
- Pour information il n'y a personne du CA à renouveler.
 - 2 postes supplémentaires restent à pourvoir.
 - Les candidatures pour préparer une intégration au CA sont les bienvenues,
 - Transmettre à Marie Françoise : cvm.mmf@orange.fr avant le 25 novembre 25.
 - Si une organisation satisfaisante n'est pas trouvée, reste la possibilité de remettre l'association CVM à une autre association aux principes équivalents (par ex TERNELIA) qui prendrait en charge le patrimoine et pourrait Cette solution existe dans nos statuts.

CF /

Art. 9

Une A.G. extraordinaire peut être convoquée à la demande du président ou du tiers des membres actifs de l'association. La convocation devra préciser le texte des propositions soumises au vote et être adressée à tous les membres au moins trois semaines à l'avance. Pour délibérer valablement, elle devra réunir au moins la moitié + 1 des membres actifs présents ou représentés de l'association. La majorité simple des membres présents et représentés est requise. Si ce quorum n'est pas atteint, une nouvelle A.G. extraordinaire sera convoquée qui pourra délibérer quel que soit le nombre des membres actifs présents ou représentés. L'A.G. extraordinaire est la seule compétente pour prononcer la dissolution de l'association et pour modifier les statuts. En cas de dissolution, elle désignera le ou les commissaires chargés de la liquidation. L'actif net restant après la liquidation sera attribué et versé à une ou plusieurs associations désignées par l'A.G.

Marie-Françoise Delafin, Nathalie Kopp

Le 23 novembre 2025